



**CONSEIL D'HABITANTS N° 1 - SECTEUR CENTRE
20-06-2024 - HOTEL DE VILLE**

Adjointe de quartier : TAARKOUBTE Aziza

Elue référente : AGNOLY Claude

Référente cabinet : TUIL Romane

Ordre du jour :

- 1. Présentation de la démarche et du fonctionnement des Conseils d'Habitants.**
- 2. Présentation de la nouvelle charte.**
- 3. Echanges avec la salle**

-
- 1. Présentation de la démarche et du fonctionnement des Conseils d'Habitants.**

Introduction et Présentation des Enjeux : Aziza TAARKOUBTE, adjointe de quartier Secteur Centre a présenté la démarche et les enjeux des Conseils d'Habitants (CH).

- 2. Présentation de la Charte.**

Aziza TAARKOUBTE présente la charte qui a été établie pour encadrer les CH. La charte a pour objectif de préciser le cadre de travail des Conseils d'Habitants pour assurer l'expression de toutes et tous. Tous les membres de ces conseils ainsi que les représentants de la ville de Stains, élus et services, doivent veiller au respect des principes édictés dans la présente charte.

Lecture de la charte par une habitante et validation de celle-ci par le conseil.

Organisation et Commissions Thématiques : Le planning des CH a été détaillé, avec la mise en place de trois Conseils d'Habitants à minima par an, accompagnés de commissions entre chaque conseil. Aziza T propose d'avoir un rythme plus soutenu avec un conseil une fois tous les deux mois. Entre chaque CH, 4 commissions thématiques pourront avoir lieu : Cadre de vie, Sécurité, Habitat et urbanisme, Transition écologique. Ces commissions sont présidées par des élu.es référent.es de quartier et sont ouvertes à tous les habitant.es.

Budget et Financement des Projets : Un budget annuel de 5 000 euros est alloué à chaque Conseil d'Habitants. Ce budget permet de financer un projet concret (comme la plantation d'arbres fruitiers ou la réalisation de fresque par exemple) proposé par



les habitants, avec la sélection d'un projet effectué par un jury.

3. Echanges avec la salle

Répartition des quartiers par référents :

- Aziza TAARKOUBTE : Une partie du Clos Saint-Lazare, Jean Durand, Vieux Stains, Zone des Tartres
- Claude AGNOLY : René Boin, Lurçat, une partie de la cité jardin
- Yvel LUEXIER : Clos-Saint-Lazare
- Chaker BRAHMI : Cité jardin et une partie du globe
- Céline MIRAMBEAU : Château de la Motte, Bois Moussay
- Lamine SAIDANE : Centre-ville

Les diagnostics en marchant : Aziza propose de lancer les diagnostics en marchant une fois par mois pour constater sur place les problématiques du quartier et d'impliquer tous les partenaires concernés : Plaine Commune, les bailleurs, les services municipaux...

Problématique propreté: L'application "Bien VU" de Plaine Commune est-elle vraiment fonctionnelle ? Des habitants ont signalé à plusieurs reprises des problèmes de ramassage (4 bennes pour 3 résidences avec un passage une fois par semaine...), créant une "décharge à ciel ouvert" avec une accumulation de déchets. Les membres du conseil syndical souhaitent que Plaine Commune prenne des mesures (mail envoyé) et que la mairie soutienne cette demande. Ils ont le sentiment de "parler à un mur" lorsqu'ils s'adressent à Plaine Commune.

Proposition de l'élue : Créer une audience sur cette problématique et provoquer une réunion avec Plaine Commune directement sur site.

L'accessibilité de la voirie et des espaces publics :

- Sortie parking avenue Jean Durand : il y a une problématique de visibilité à la sortie des véhicules, avec des véhicules gênant l'entrée et la sortie, parfois volumineux, ce qui crée un risque important d'accident. Plaine Commune ne préconise pas l'installation d'un miroir, estimant qu'il ne serait d'aucune utilité. Depuis février, le maire a reconnu le risque et a donné son accord pour les travaux nécessaires. Cependant, il a précisé que c'est à Plaine Commune de réaliser ces travaux car ils concernent les trottoirs, qui leur appartiennent. Il y a deux semaines, lors d'une terrasse citoyenne sur Colonel Fabien, la question a été soulevée et un technicien de Plaine Commune a confirmé que les miroirs ne sont pas la solution. En réponse, le maire a envoyé un courrier pour demander des informations supplémentaires sur le refus. Si, malgré cette interpellation, Plaine Commune maintient sa position, il sera possible pour les habitants de lancer une pétition.



- Trottoirs non adaptés aux fauteuils roulants rue Albert Moreau
Réponse : Dans le cadre de la réhabilitation de cet espace/place, possible de créer un collectif d'habitants pour participer aux réunions.
- Rue Paul Verlaine : Le stationnement en double file perturbe considérablement la circulation, étant donné qu'il n'y a pas suffisamment d'emplacements pour toutes les voitures. Bien que des amendes soient infligées, elles ne parviennent pas à dissuader le stationnement sauvage.
- Réponse : Lors du prochain Conseil d'Habitants à la rentrée, nous pouvons convier la responsable de la Police Municipale.
- Les rodéos urbains : Rodéos réguliers extrêmement dangereux. La police peut-elle intervenir ?
Réponse : Des habitants proposent à Plaine Commune de mettre en place des barrières ou des plots pour dissuader les rodéos ou la mise en place d'une pétition. (Contextualisation : Une habitante fait remonter qu'il y a un manque cruel d'effectifs à la police nationale. En moyenne, le commissariat de Pierrefitte-Stains dispose de seulement 17 personnes (administration, terrain, etc.) affectées. En conséquence, il y a généralement un seul véhicule disponible pour les interventions de police secours, couvrant les deux communes durant la journée. À partir d'une certaine heure en fin de journée, les effectifs sont mutualisés entre plusieurs communes, ce qui réduit le nombre de véhicules d'intervention à un seul pour toutes ces communes).

Les nuisibles : présence importante de rats dans les quartiers.

Conclusion : Aziza propose qu'une première commission soit tenue **le 25 septembre de 18h30 à 20h30** pour préparer la rencontre (propreté et sécurité) prévue **le 9 octobre de 18h30 à 20h30 en salle des mariages**.

L'adjointe de quartier évoque qu'une deuxième commission, sera organisée **le 9 octobre** sur les deux thématiques suivantes :

- **La propreté** : invitation envoyée à l' élu référent sur cette délégation, le bailleur SSDH, la Régie de quartier, la brigade verte, Plaine commune
- **La sécurité** : invitation envoyée à la responsable de la Police Municipale, au Commissaire

La réunion débutera d'abord sur la partie sécurité, suivie d'une seconde partie sur la propreté.

DATES A RETENIR : le 25 septembre de 18h30 à 20h30 (lieu à confirmer) et le 9 octobre de 19h00 à 21h00 en salle des mariages.